



**SPP et PATS
SDIS du RHONE**

Lyon, le 19 juin 2013

AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT ?

MAIS DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Lors du CTP du 17 juin dernier, le dossier IEMP (**Indemnité d'Exercice des Missions de Préfecture**) était présenté en séance.

Malgré l'insistance de certains syndicats, le DDSIS a été intransigeant sur le montant de 38 000 € alloué à cette prime et décidé, dans sa grande bonté, d'octroyer aux agents PATS des catégories B rédacteurs et C techniques et administratifs une prime supplémentaire de 10 € mensuel brut !! Mais quand même avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012 !!

Pour votre information, les jours de carence ont rapporté au SDIS 140 000 € depuis le premier janvier 2012, pour les congés parentaux 49 000 € en 2011 et au 31 décembre 2013 la vente des logements 23,1 millions €.

A vous de juger.....

Ce dossier devrait être présenté au CA du 28 juin 2013.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN